



Jardin des disparus

Association des victimes de la disparition forcée

Chères amies et chers amis du Jardin des disparus,

Nous espérons vous rencontrer :

Samedi 10 novembre 2018

18^e anniversaire du Jardin des disparus

dont le thème sera :

**Les bébés portés disparus en Espagne
(1936-1980)**

11h00 : rendez-vous au Jardin (angle promenade du Bois-Clair- rue de la Golette) -
accueil du comité - discours des autorités – musique

Dès 12h00 : Maison Vaudagne : danses – film – discussion avec la présidente de
l'association « Todos los niños robados son mis niños », Soledad Luque Delgado, venue
spécialement d'Espagne pour cette occasion – moment convivial avec buffet.

Une première plainte pour les crimes contre l'humanité commis par le franquisme a été déposée en avril 2010 en Argentine par deux familles de victimes en vertu du principe de justice universelle. Rappelons que le Juge Baltasar Garzon avait engagé une procédure pour crime contre l'humanité et qu'il a été empêché par des organisations d'extrême-droite qui ont fait valoir la loi d'amnistie des crimes commis durant le franquisme en 1977.

Dans le même temps des organisations espagnoles dénoncent les disparitions d'enfants qui ont eu lieu pendant le franquisme et même encore après avec la complicité de l'église et de la justice. Elles affirment qu'entre 150 00 et 350 000 personnes seraient touchées par ces disparitions de nouveau-nés.

En Espagne, un procès vient d'avoir lieu le 26 juin dernier. Lors du verdict prononcé le 8 octobre 2018, le médecin a été reconnu coupable, mais n'a pas été condamné en raison de la prescription des faits.